

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : **Vendredi 28 mars 2025****VILLE DE L'ISLE-ADAM****CONVOCATION**

Date : 21 mars 2025

Affichée le : 21 mars 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Pouvoirs : 6

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

4 avril 2025

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR**LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Agnès TELLIER Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Michel VRAY

M. Loïc LEBALLEUR Pouvoir à M. Joël MOREAU

Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME

M. François RAMPON Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Mme Sophie ALEXANDRE Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERTDélibération : n° **2025-03-07****OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – SCÈNE ADAMOISE.**

Le Maire ne prend pas part au vote du compte administratif. Il a quitté la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal sous la présidence de Madame Claudine MORVAN LEBREC'H, Adjointe au Maire.

Après avoir entendu le rapporteur exposer le Compte Administratif 2024 de la Scène Adamoise tel que présenté dans le tableau suivant :

	Réalisations	Restes à Réaliser (RAR)	Totaux
Section d'investissement			
Dépenses (a=b+c)	41 598,44€	53 637,26 €	95 235,70 €
Dont déficit antérieur (dépenses)/(b)	2 679,62,00 €		
Dont dépenses de l'exercice (c)	38 918,82 €		
Recettes (d=e+f)	79 021,08 €	0 €	79 021,08 €
Recettes de l'exercice dont affectation (e)	79 021,08 €		
Dont résultat antérieur excédentaire (f)	0,00€		
Résultat de l'exercice 2024 d'investissement excédentaire (hors résultat antérieur) g=(e-c) :	40 102,26 €		
Résultat global d'Investissement h=(d-a)	37 422,64 €	-53 637,26 €	-16 214,62 €

Section de fonctionnement			
Dépenses de l'exercice (a)	245 487,50 €		245 487,50 €
Recettes $b = (c+d)$	384 374,74 €		384 374,74 €
Dont excédent antérieur après affectation (recettes) (c)	124 561,39 €		
Dont recettes de l'exercice (d)	259 813,35 €		
Résultat de l'exercice 2024 de fonctionnement excédentaire (hors excédent antérieur $e = (d-a)$	14 325,85 €		
Résultat global de Fonctionnement excédentaire $f = (b-a)$	138 887,24 €		138 887,24 €
Résultat Total de l'exercice 2024 $g = (g+e)$	54 428,11 €		
Résultat global de clôture excédentaire (solde réalisations) $h = (h+f)$	176 309,88 €	-53 637,26 €	122 672,62 €
Résultat net 2024 (excédent global + RAR)			122 672,62 €

Après avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **adopte** le Compte Administratif de la SCÈNE ADAMOISE 2024 tel qu'il est constaté un résultat excédentaire en section d'investissement 37 422,64 € et un résultat excédentaire en section de fonctionnement 138 887,24 €.

Le résultat global de clôture du compte administratif 2024 se solde par un excédent de 176 309,88 €.

Le résultat net de l'exercice 2024 de la SCÈNE ADAMOISE, intégrant au résultat global de clôture le solde des Restes à Réaliser (RAR), s'élève à la somme de **122 672,62 €**.

- **constate** la conformité des résultats du compte administratif avec ceux du compte de gestion établi par le receveur municipal.

Pour extrait certifié conforme,

L'Adjointe au Maire de L'Isle-Adam,



Claudine MORVAN LEBREC'H

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT